

	CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2025	
	DÉLIBÉRATION MUNICIPALE n° DEL 2025-06	
	Nature de l'acte : 7.1 - Décisions budgétaires	Conseillers municipaux En exercice : 10 Présents : 10 Votants : 10

Le 25/03/2025 à 19h45, les membres du conseil municipal de la commune de Belleydoux convoqués conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code général des collectivités territoriales le 14/03/2025, se sont réunis en session ordinaire, dans les locaux de la mairie, 412 route de la Fauconnière, sous la présidence de M. Pascal COURTOIS, Maire.

Présents : CAMPION Yves, COURTOIS Pascal, DROMARD Jean-Marie, FISCHER Julie, FOUCHER Sandrine, MAIRE Lucien, MATHIEU Christophe, MATHIEU-ZAKI Maryline, PANSARD Frédéric, PONCET Sandrine, formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de dix membres.

Procuration :

Absent représenté :

Secrétaire de séance : MAIRE Lucien

04 – APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2025

Budget principal 2025

Monsieur Pascal COURTOIS, Maire, présente à l'assemblée le projet de budget primitif 2025 du budget principal de la commune.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2311-1 et suivants relatifs à l'adoption du budget communal ;

VU l'article 107 de la Loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelles organisations territoriales de la République,

VU le décret n°2016-834 du 24 juin 2016 relatif à la mise en ligne de documents budgétaires par les collectivités Territoriales et par leurs établissements publics de coopération,

VU l'instruction comptable M57 applicable aux communes,

VU l'avis de la commission finances réunie le 17 février 2025,

VU la présentation effectuée aux membres du Conseil Municipal le 25 février 2025,

Le conseil municipal, sur le rapport de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE :

- D'approuver par chapitre le budget primitif 2025 de la Commune,
- D'adopter le budget primitif de la Commune pour l'exercice 2025 comme suit :
 - **Section de fonctionnement : 784 683,81 € en dépenses et en recettes**
 - **Section d'investissement : 661 340,54 € en dépenses et en recettes**

Les signatures suivent au registre

Le Maire,

Nomenclature télétransmission :

7.1 - Décisions budgétaires

Mesures de publicité :

- Télétransmis le 28/03/2025
- Affichée le 28/03/2025
- Certifiée exécutoire le 28/03/2025

Le Maire



Pascal COURTOIS



Pascal COURTOIS

Acte à classer**DEL2025-06-B**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2025-03-28T11-00-29.00 (MI260090138)

Identifiant unique de l'acte : 001-210100350-20250325-DEL2025-06-B-BF ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2025

Date de décision : 25/03/2025



Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgétaires

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [DOCBUDG-21010035000011-001024-
BP-2025-27032025.XML](#) Multicanal : Non

Pièces jointes :

[DEL 2025-06 - vote du
budget prévisionnel
2025.PDF](#)

Type PJ : 70_DE - Délibération

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)[DOCBUDG-
21010035000011-001024-
BP-2025-27032025.PDF](#)

Type PJ : 99_BU - Document budgétaire

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)[PJ-DEL2025-06-page
signatures BP-2025.PDF](#)

Type PJ : 99_SE - Fichier de signature électronique

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Classer

Annuler

Préparé

Date 28/03/25 à 10:53

Par **COURTOIS Pascal**

Mis à jour

Date 28/03/25 à 10:57

Par **COURTOIS Pascal**

Transmis

Date 28/03/25 à 11:00

Par **COURTOIS Pascal**

Accusé de réception

Date 28/03/25 à 11:05

